

## **Rapport conseil d'Administration 31 mai 2017.**

Present: Ronald Pincket, Jean Yves Squifflet, , Olivier Georis, , Philippe Mal, Leen Mortier. Jochen Zeischka

Excusés : Christopher Hamilton, Nathanael Majoros

### **- Beuraing : terrains d'atterrissage**

Le site de Beuraing est en danger, plusieurs incidents récents n'ont fait qu'augmenter la frustration de certains habitants du village et augmenter la pression sur la politique locale pour fermer le site. Que pouvons-nous faire pour protéger notre site ? Acheter un terrain d'atterrissage ? Mieux contrôler les pilotes qui vont voler la bas ? Il semble que pas mal de problèmes ont comme origine des pilotes étrangers. Aussi des pilotes sans brevet viennent voler à Beuraing, mais en réalité il faut être breveté comme pilote pour avoir accès au site.

Pour acheter un terrain d'atterrissage il faudrait plus de fonds. Deux possibilités :

L'idée d'une Fly Card est lancée. Nous disons donc bien que l'idée est lancée et non la Fly card est lancée. On y pense, rien n'est décidé. La Fly Card serait inclus dans la cotisation des membres du FVLB, mais payante pour les non membres. En effet, pas mal de pilotes viennent voler sur les sites payés, loués et entretenus par la FVLB. Aussi bien des pilotes étrangers que des pilotes Belges (avec licence à l'étranger). L'argent venant de la Fly card serait uniquement utilisé pour l'achat ou entretien des sites. La Fly card serait valable pour un an et donnerait accès à tous les sites Belges. Nous pensons à un montant entre 30 et 40 €.

La Fly card nous permettrait un meilleur contrôle des pilotes étrangers : Ont-ils un brevet ? Connaissent-ils les Notams et les restrictions de notre espace aérien ? etc.

Une autre idée : l'augmentation de la cotisation. Pour cela il faut - encore - une assemblée extraordinaire si nous voulons l'appliquer en 2018. Le montant de l'augmentation serait uniquement destiné à l'achat et entretien des terrains.

En ce qui concerne Beuraing. Il faudrait un plan des terrains. Chris et Denis feront les premières démarches.

### **- Contrôle du budget**

A ce moment les dépenses sont en dessous des dépenses budgétés, la tendance est donc bonne.

### **- DF Maillen - Règles de vol à Maillen**

Actuellement il y a pas mal de discussions et polémiques à Maillen, le conseil observe la situation, mais n'est pas directement concerné. Le conseil stipule toutefois que tout écolage delta à Maillen est interdit sauf avec approbation du conseil.

**- Rappel sur le fonctionnement des Groupes de travail et les règles votées à l'AG pour prendre des décisions au CA.**

Récemment toute une polémique a eu lieu autour de la création du BPC. Il y a eu beaucoup de malentendus et des confusions entre le conseil et le groupe de travail. Principalement par manque et même par absence totale de communication.

Comme tous les règles ne semblent pas clair pour des membres de certains groupes de travail, nous publions à nouveau les règles tels que décrit dans nos statuts : C'est le Conseil qui prend les décisions.

**A la création des groupes de travail le texte suivant a été publié : (pv du 30 juin 2016 dans le Fly)**

« Le CA est modifié d'un groupe fermé (ce qui était le cas jusque maintenant) à une communauté ouverte où des groupes de travail travailleront sous la supervision d'un membre du conseil pour élaborer des propositions et des plans. Les groupes de travail n'ont qu'un «rôle consultatif», ils feront un plan, le proposeront en l'élaboreront. Le résultat sera soumis au CA, qui le votera. Il faut donc d'abord présenter un plan avant de l'élaborer complètement. Une mise à jour de la progression se fera à chaque réunion du conseil,

soit par mail soit avec une présentation. Le CA peut renvoyer le plan pour y apporter des modifications. Les décisions finales seront votées au CA.

Si un membre d'un groupe de travail a des contacts avec les autorités ce membre doit se présenter comme membre d'un groupe de travail avec une fonction consultative. Chaque accord entre la FBVL et les autorités doit être pris par soit un membre du CA présent ou sinon par un document signé par après par un membre du CA. Un membre d'un groupe de travail ne peut pas engager la FBVL au nom du CA.

Les membres des groupes de travail sont choisis par le CA. Un membre peut diriger un groupe, mais un membre élu du CA porte toujours la responsabilité, il soignera la liaison avec et le rapportage au CA. Les membres des groupes de travail se limiteront aux activités du groupe de travail dans lesquels ils siègent. Un membre peut toutefois siéger dans plusieurs groupes de travail.

**Dans l'article « Que fait la Fédération pour vous ? » (dernier Fly)**

Le fonctionnement des groupes de travail était encore expliqué plus en détail voici l'extrait :

**Les membres et les groupes de travail.**

Jusqu'il y a à peu près un an, l'organisation de la fédération restait limitée aux membres du Conseil d'Administration. Au milieu de l'année passée un nouveau Conseil d'Administration a été élu. Ce nouveau Conseil a déjà introduit un bon nombre de changements et mis en route de nouveaux projets dans l'espace d'une bonne demi-année.

La nouveauté principale est le système de groupes de travail. Il ne faut maintenant plus siéger au conseil pour participer à l'organisation de notre fédération. Dans chaque groupe de travail il y a un membre du conseil et celui-ci rapporte au conseil dans son entièreté.

Au sein de chaque groupe, chaque pilote, vous aussi, peut formuler toutes sortes de propositions, élaborer et bien sûr aussi organiser des activités.

Les décisions importantes sont toujours prises par le Conseil d'Administration dans son entièreté. Cela reste le fonctionnement légal au sein d'une ASBL. La raison pour cela est que le législateur veut éviter qu'un membre du Conseil, ou un membre d'un groupe de travail, manipule tout un groupe de travail ou prends des décisions tout seul. Les décisions importantes sont donc toujours prises au sein du Conseil d'Administration avec une majorité des voix.

Il est évident que quand un groupe de travail, constitué de quelques "spécialistes", élabore avec quelques bénévoles un nouveau système de brevets ou actualise les questions d'examens, que le conseil suivra ce groupe de travail. A moins qu'il y a des raisons pertinentes. Dans ce cas les décisions et les questions seront renvoyées au groupe de travail. Tout ceci se passe dans une ambiance décontractée et une bonne entente. C'est assez agréable de collaborer de cette façon.

Nous retenons donc que ce n'est pas le groupe de travail, ni un seul membre du CA responsable de ce groupe de travail, qui prends les décisions, mais c'est bien le conseil qui décide, par majorité de voix.

Nos membres qui trouvent que cela va trop lentement, doivent comprendre que :

Les membres du conseil travaillent gratuitement, bénévolement et s'occupent de plein de sujets. Cela leur prend beaucoup de leur temps. Le CA se réunit une fois par mois, ainsi est-il. Nous signalons qu'il reste encore des places vacantes au conseil. Les membres des groupes de travail qui veulent accélérer le processus de décision sont les bienvenus au conseil. En attendant nous suivons les règles qui nous sont imposés par les lois sur les ASBL. Le conseil vous remercie de votre compréhension.

#### **- Demandes de brevets et de formations ☒**

Demande de formation biplace Sam De Dobbeleer (formation chez Airsport et exception examen théorique) Accordé. Koen documentera l'évolution de Sam.

#### **- Demandes de brevets et de formations approuvés**

Dries Cordermans : SIV chez Sky Club Austria = approuvé.

Johan Van Brussel: formation biplace Airsport = approuvé.

Viviane Balot et Pierre Goosse: form. Biplace Fou d'L = approuvé.

#### **- Déclarations d'accidents**

Accident biplace Johan Gysens à Nieuwvliet

JY se mettra en rapport avec Luc Van Sand pour investiguer.

#### **Accident Pierre Goosse avec Fou d'L**

Accident sans conséquences.

**- Courrier Ikarus concernant des débutants sur les sites belges**

Si déjà l'école n'arrive pas à sensibiliser un élève, que peut faire le conseil pour sensibiliser l'élève en question ? Il est clair que pas mal d'efforts sont nécessaires pour freiner l'enthousiasme de certains jeunes pilotes ou aspirant pilotes. L'influence des multi média ne sont pas à sous-estimer...

**- Demande sponsoring de Pavel en Swift.**

Le conseil accorde 200 € à condition de publication de 1 article sur le Swift dans le Fly maintenant et 1 article après la compétition dans le Fly.

Dead line 15 juin premier article.